

## Concours SSC 2011 Réglage

### Communiqué de presse du 21 mars 2011

La première édition du Concours 2010 ayant remporté un succès certain, la Société Suisse de Chronométrie (SSC) a lancé une deuxième édition en 2011.

Ce concours est, comme précédemment, destiné à tous les élèves de 3<sup>e</sup> année en CFC ou année de certification d'Horloger Praticien, des Ecoles d'Horlogerie et Centres d'apprentissage de l'industrie horlogère en Suisse, ainsi qu'aux élèves qui font leur apprentissage dans des ateliers privés suisses.

Tandis que l'édition de 2010 ne comptait que 81 participants, cette deuxième édition du Concours de Réglage SSC verra s'affronter 98 participants issus de 15 institutions de formation (soit une augmentation de 20% du nombre d'inscriptions).

Les concurrents ont déjà reçu, un mouvement de base identique provenant des chaînes de production de ETA SA et fourni grâce au soutien de l'entreprise Tissot SA. Ces mouvements assemblés, ajustés et réglés par les concurrents seront ensuite examinés par le Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC) qui vérifiera s'ils sont conformes à la norme de précision ISO 3159.

Un classement sera établi parmi les mouvements conformes à la norme et des prix seront attribués. A noter que le premier prix consiste en CHF 1'000.-, un Certificat SSC, une Médaille d'Or et la participation au Concours International de Chronométrie.

Les résultats seront publiés en septembre 2011 dans le Bulletin SSC n° 67 et une cérémonie de remise des prix sera organisée à l'occasion de la **Journée d'Etude le 28 septembre 2011, au Music & Convention Centre de Montreux.**

Les modalités du concours se trouvent dans le règlement joint à ce communiqué.

Des informations supplémentaires concernant l'édition 2010 du Concours sont également jointes.

---

### Pour plus d'informations

SSC  
Jaquet-Droz 1  
CH-2002 Neuchâtel  
T 032 720 50 79 – F 032 720 57 51  
E info@ssc.ch